

Le 9 avril 2013

N^o de dossier : R-3809-2012, phase 2

Réponses à la demande de renseignements n^o 1 de Gaz Métro au ROEE Page 1 de 1

RÉPONSES À LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N^o 1 DE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO (« GAZ MÉTRO ») AU REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROEE)

1. Références :

(i) Pièce C-ROEE-0016, Analyse des enjeux en efficacité énergétique, par J.-P. Finet et B. Schepper, page 34

(ii) Pièce C-ROEE-0016, Analyse des enjeux en efficacité énergétique, par J.-P. Finet et B. Schepper, page 34 (

iii) Pièce C-ROEE-0016, Analyse des enjeux en efficacité énergétique, par J.-P. Finet et B. Schepper, page 34

i) « Le ROEE considère particulièrement optimiste de prétendre que 50% de ces dossiers seront complétés et payés d'ici la fin de l'année financière. »

ii) « Le ROEE soumet plutôt qu'une infime minorité des dossiers engagés sans date se réaliseront avant la fin de l'année financière. »

iii) « Conséquemment, il serait à notre avis plus approprié de retrancher environ 1.2 million de dollars à l'estimation faite par Gaz Métro, ce qui ramènerait l'aide financière prévue pour 2013 à un peu plus de 2 millions. »

Demandes :

1.1. En relation avec la référence i), veuillez préciser les motifs pour lesquels le ROEE considère que les estimations de Gaz Métro sont optimistes.

Réponse : D'après notre connaissance du secteur, du mode d'octroi des subventions, du fonctionnement de l'implantation et du cycle de vie des programmes du FEÉ, nous estimons que la fin annoncée des généreuses aides financières du FEÉ au 30 septembre 2012 et la perspective d'aides beaucoup moins importantes après cette date ont précipité le dépôt d'avis d'avant-projets qui n'engageaient pas les participants à réaliser leur projet avant une date limite et dont la concrétisation dans les délais impartis représente une incertitude. Conséquemment, nous estimons qu'il est plus réaliste d'envisager que très peu de ces dossiers seront complétés dans les délais impartis.

1.2. En relation avec la référence ii), veuillez préciser les données ou informations sur lesquelles repose l'affirmation du ROEE selon laquelle « une infime minorité des dossiers engagés sans date se réaliseront avant la fin de l'année financière ».

Réponse : Voir la réponse à la question 1.1.

1.3. En relation avec la référence ii), veuillez préciser (en pourcentage) à quoi correspond une « infime minorité des dossiers engagés sans date ».

Réponse : Une infime minorité des dossiers s'approcherait davantage d'un pourcentage nul.

1.4. En relation avec la référence iii), veuillez préciser comment le ROEE est parvenu au montant de 1,2 M\$.

Réponse : Le montant de 1,2 M\$ représente approximativement 50% des dossiers engagés sans date. Ce montant ne tient pas compte des autres dossiers qui pourraient d'avantage affecter à la baisse les budgets requis.

Par exemple, la date de fin prévue du dossier #4 du PC 410 (Nouvelle construction) est prévue pour le 1^{er} octobre 2013. Ce dossier devrait plutôt faire partie des dossiers dont la subvention devrait être payée ultérieurement à 2013. À vrai dire, ce participant ne devrait même pas être éligible aux subventions puisque les travaux ont débuté avant l'ouverture du dossier. Le client devrait donc être considéré ici comme étant opportuniste.

Les dossiers # 3 et 7 du même programme (PC 410) sont prévus être terminés au cours du dernier mois de l'année financière 2013, ce qui ne laisse place qu'à peu de retard. Une majorité des dossiers engagés avec date de début et de fin prévue de ce programme ont connu des retards jusqu'à 31 mois.

De plus, les subventions des dossiers devant être payées après 2013 pour le programme PC 440 (Solaire) (soit les subventions des dossiers #10 et #11) totalisent 319 124\$, et non pas 325 280\$ tel qu'indiqué par Gaz Métro. Par ailleurs, les dossiers #7 et #8 de ce programme, qui représentent à eux seuls plus d'un demi-million de dollars de subventions, doivent se terminer au 30 septembre 2013, ce qui ne laisse aucune contingence pour quelque retard que ce soit.

Une majorité de dossiers du programme PC 460 (Récupérateurs) ont été inscrits la dernière journée d'existence du FEÉ.